



Le 2 juin 2020

## **Rapport d'activités 2019**

L'année 2019 fut une année contrastée. Le montant des recettes est resté stable (11.397,17 € contre 11.642,01€ en 2018 et 11.824,52 € en 2017) par contre, le nombre de donateurs a diminué ( 182 contre 209 en 2018 et 208 en 2017). Cela est probablement dû à un ralentissement de nos actions de sensibilisation. Le bilan de l'exercice présente un bénéfice de 20.007,98 € que le CA a décidé de mettre en réserve pour mieux cibler, à l'avenir, les actions sur les besoins concrets et urgents. Certes, une partie de ce bénéfice résulte d'un rattrapage et d'un dépassement de la moins-value actée en 2018. Notre volonté est néanmoins de réduire notre exposition aux risques et nous continuons à œuvrer dans ce sens.

Nous n'avons organisé qu'un seul chantier cette année càd un cours de théâtre à destination des enfants accueillis au CHA (unité thérapeutique de la Petite Maison). Nos dépenses sont principalement relatives aux frais d'impression des bulletins et frais d'envoi. Nous confectionnons 4 bulletins par an qui reprennent les chantiers mis en œuvre à destination des enfants et l'impact de nos soutiens. Nous envoyons en moyenne 1.400 bulletins par parution.

Nos comptes sont examinés et certifiés par un expert-comptable indépendant. Son rapport a été transmis aux administrateurs et est disponible sur simple demande.

Pour améliorer notre visibilité, nous avons organisé un souper-spectacle « Le porteur d'histoire » à Chastre. Cette activité a rencontré un vif succès.

Depuis l'année dernière, le renforcement de l'équipe de l'ASBL s'imposait pour continuer les chantiers prévus (nouveau logo, présence accrue sur les canaux digitaux, renouvellement des canaux de recettes, ...) et provoquer un nouveau dynamisme. Malheureusement, un membre actif a démissionné pour raisons personnelles. Ce départ a créé un vide que nous n'avons pu combler ; cela a impacté notre politique qui se voulait ambitieuse. La voilure de nos initiatives et de nos actions a dû être réduite et cela a eu un impact, d'où le terme « année contrastée ».

Nous avons continué les démarches pour le renouvellement de notre agrégation fiscale. Nous avons rencontré les représentants de la Région Wallonne et du SPF Finances pour leur expliquer le bien fondé de notre mission.

Je tiens à remercier les donateurs, le Ministre des Finances pour la déductibilité fiscale et mes collègues bénévoles du CA sans qui tout ce travail ne serait pas possible.

Pour le Conseil d'Administration,

Daniel De Vriese, Président